

REGLEMENT INTERIEUR

Open de Béziers 2026

Article 1 :

Le Cavalier de Trencavel, club d'échecs de la MJC de Béziers organise dans ses locaux 13a boulevard Duguesclin 34500 BEZIERS :

Le **23ème Open FIDE d'Échecs de Béziers** (comprenant un Tournoi principal FIDE et un Tournoi « Jeunes » FIDE

les 02 et 03 mai 2026 : **Open Principal FIDE et Open « Jeunes » FIDE**

Article 2 :

Les règles du Jeu sont celles de la **FIDE** .

Les appariements se font au **Système Suisse intégral**

(forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre (selon la FIDE))

Seront appariés à la 1 ère ronde tous les joueurs qui auront fait **contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.**

Article 3 :

Cadence : Open Principal : 60mn+30s/coup (FIDE)

Open « Jeunes » : 50mn+10s/coup (FIDE)

Article 4 :

Horaire de Jeu :

• Open Principal :

02 mai 2026 :

ronde 1 à 9h30

ronde 2 à 13h

ronde 3 à 16h

03 mai 2026 :

ronde 4 à 9h30

ronde 5 à 13h

ronde 6 à 16h

• Open « Jeunes » :

02 mai 2026

ronde 1 à 10h

ronde 2 à 13h

ronde 3 à 16h

03 mai 2026

ronde 4 à 10h

ronde 5 à 13h

ronde 6 à 16h

Vérification des licences et clôture des inscriptions :

• **Open Principal : le 02 mai 2026 à 9h00**

• **Open « Jeunes » : le 02 mai 2026 à 9h30**

Clôture du Tournoi : le 03 mai 2026 vers 19h

Article 5 :**Droits d'inscriptions :**

- **Adultes : 25€** (30€ après le **27 avril 2026** et sur place)
- **Jeunes : 12,50€** (15€ après le **27 avril 2026** et sur place)

Répartition des Prix La liste des prix figure en annexe, avec **affichage dans la salle de tournoi avant la 3ème ronde**

Modalités d'attribution des prix : **non cumulables, catégories, pas de système Hort (à la place).**

La présence du joueur est indispensable, lors de la remise des prix, pour que celui-ci obtienne sa récompense.

Article 6 :

Départage des ex æquo : **Buchholz , Cumulatif, Performance**

Article 7 :

Particularités locales :

- exclusion après 2 forfaits
- avoir une attitude convenable
- analyse et blitz interdits dans la salle
- interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- signalement des abandons non justifiés à la Commission Nationale de Discipline de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- buvette installée loin de la salle de jeu
- toute dégradation entraînera une exclusion

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

Article 8 :

Arbitre Principal : PASCAL-MOUSSELARD Philippe (AO2)

Autres Arbitres : VALS Théo (AC)

Article 9 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

PASCAL-MOUSSELARD Philippe

**TOUT JOUEUR ABSENT DE SON ECHIQUIER
15 MINUTES APRES LE LANCEMENT DE LA RONDE
PAR L'ARBITRE PERDRA SA PARTIE PAR FORFAIT**

« BYE » possible ronde 1 à 4 incluse